Le
FD 63
24504
Oese
Fac
22631

DISCOURS

Prononcé dans la Séance du 27 Août au matin,

PAR M. MIRABEAU L'AÎNÉ.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY

DISCOURS

Prononcé dans la Séance du 27 Août au matin,

PAR M. MIRABEAU L'AÎNÉ.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

ÉTONNÉ d'abord, effrayé même, je l'avoue, de la mesure des assignats-monnoie, & néanmoins ne voyant guères comment nous en passer, au milieu de tant d'embarras, & avec si peu de choix dans les ressources, je m'étois réduit au silence sur cette matière, abandonnant cette décision hasardeuse à des esprits plus exercés ou plus confians que moi, mais n'en suivant pas moins, avec l'inquiétude du doute & l'intérêt du patriotisme, tous les mouvemens que la nouvelle création des assignats devoit imprimer aux affaires; aujourd'hui, muni de l'expérience & de réflexions nouvelles, voyant la crise où nous nous trouvons & les menaces de l'avenir, presse

d'ailleurs par les projets qui vous ont été soumis, je me suis décidé sur toutes ces circonstances réunies, & je ne balance pas à vous exposer mon opinion actuelle, sur le seul parti sage & conséquent que ces circonstances sollicitent. Cette Assemblée, obligée de mener de front beaucoup d'objets, a déployé sur tous de grandes vues mais il n'en est aucun, ou très-peu du moins, qu'elle ait pu amener à sa perfection; & parmi ces objets qu'un puissant intérêt recommande, mais que de nombreuses difficultés environnent, nous pouvons mettre les finances au premier rang.

Rappelez-vous, Messieurs, ces momens dont nous sortons à peine, où tous les besoins nous pressoient si cruellement, où la dette publique se présentoit à-la-fois comme un engagement sacré pour la Nation, & comme un abyme dont on n'osoit pas même mesurer la profondeur. Des biens immenses étoient en réserve; mais ces biens avoient une infinité de possesseurs qui les regardoient comme leur partage. Armés de la rigueur des principes, de la force de l'opinion, & du courage de la nécessité, nous déclarons la vérité; ce qui n'existoit qu'en système devient une loi; les biens ecclésiastiques, réunis aux biens du domaine, sont reconnus nationaux; & la France, qui ne voyoit que le gouffre, voit alors de quoi le combler, & respire pleine d'espérance.

Cependant il y avoit loin encore de la déclaration d'un droit à son exercice; & cet exercice ne pouvoit plus être retardé. A l'excédent des dépenses sur les recettes ordinaires, se joignoit un déchet énorme des revenus, qui s'augmentoit de jour en jour par l'état déplorable du Royaume, & la stagnation de toutes les affaires Mille besoins, mille dangers sollicitoient à l'envi des secours; & dans le petit nombre d'expédiens qui se présentoient, celui qui parut le plus efficace réunit par là même vos suffrages. Vous décrétâtes successivement que l'on procéderoit à la vente de 400 millions de biens nationaux; & qu'en attendant que la vente en fût effectuée, le gage de cette vente & son produit anticipé tiendroit lieu de

numéraire. Vous créâtes à cet effet, ſous le nom d'aſſignats, des billets, eſpèce de lettres-de-change, qui ſont, en fait de valeur, tout ce que peut être un effet qui n'eſt pas de l'argent réel.

Cette meſure eut tout le ſuccès annoncé par ceux qui l'avoient conçue. Les mauvais effets préſagés par ſes adverſaires ont été relégués parmi les fictions malheureuſes; & la choſe publique ſortit alors de cet état de détreſſe qui nous menaçoit d'une ruine prochaine.

Mais ce n'étoit là qu'un remède paſſager, & non une cure complète. L'effet ne peut avoir plus de latitude que la cauſe ne comporte. La reſtauration du crédit tient à des combinaiſons auſſi délicates qu'étendues; & le rétabliſſement général auquel nous travaillons, doit néceſſairement produire des embarras momentanés, qui empêchent le crédit de ſuivre de près l'eſpérance. Ainſi, le temps qui s'écoule ramène aſſez promptement les mêmes beſoins; ces beſoins ramènent la même détreſſe; & tant que nous n'établirons pas ſur la baſe dont nous avons reconnu la ſolidité, une opération vaſte, une grande meſure générale, qui nous mette au-deſſus des événemens, nous en ſerons les éternels jouets; & nous périrons de langueur, dans la vaine crainte d'une déciſion hardie qui nous ſorte de l'état où nous nous trouvons.

Meſſieurs, qu'avez-vous penſé quand vous avez créé des aſſignats-monnoie? qu'avez-vous dit à ceux dans les mains deſquels vous faiſiez paſſer ce gage de fidélité? Vous avez penſé que la vente des biens ſur leſquels ce gage eſt aſſis, s'effectueroit inconteſtablement, quel qu'en fût le terme. Vous avez dit aux porteurs d'aſſignats: voilà des fonds territoriaux; la Nation engage ſon honneur & ſa bonne-foi, à les échanger en nature, ou à échanger le produit de leur vente contre ces aſſignats qui en repréſentent; & ſi l'argent n'eſt lui-même qu'une repréſentation des biens de la vie, vous avez pu donner, & l'on a dû recevoir comme de l'ar-

gent, cette représentation de propriétés territoriales, qui sont la première des richesses.

Il faut le dire, Messieurs, à l'honneur de la Nation, & de la confiance qu'inspirent ses promesses; il faut le dire, à l'honneur des lumières qui se répandent en France, & de l'esprit public qui naît de l'esprit de liberté : la doctrine des assignats-monnoie est généralement entendue & admise parmi nos compatriotes, telle qu'elle est professée dans l'Assemblée Nationale. Ils savent fort bien distinguer ce que l'on appelle ailleurs, & ce que nous appelions jadis du papier-monnoie, d'avec notre papier territorial; & les hommes de sens qui sont patriotes, ne se laissent point égarer par des équivoques, ou par de trompeuses subtilités.

Je pense donc, Messieurs, après l'heureux essai que nous avons fait, & en partant des lumières répandues sur cette matière; je pense que nous ne devons point changer de marche & de système; que nous pouvons, que nous devons accomplir ce que nous avons commencé; que nous devons faire, pour la libération de la dette nationale, une opération qui n'admette d'autre intermédiaire entre la Nation débitrice & ses créanciers, que la même espèce de papier actuellement en circulation, que ces mêmes assignats-monnoie, dont les fonds nationaux & la Nation entière garantissent le paiement.

Je veux m'écarter également ici d'un projet téméraire par son étendue, & d'un projet insuffisant par sa timidité. Je me défie d'une conception trop extraordinaire, qui peut éblouir par sa hardiesse, & n'offrir au fond que des hasards. Je propose, en satisfaisant à de vastes besoins, de se borner néamoins au nécessaire; & d'observer des mesures, tout en s'élançant dans une courageuse détermination.

Je fais de la dette deux parts très-connues; l'une qui est instante,

dont l'honneur & la juſtice preſſent la Nation de s'acquitter inceſſament : c'eſt la partie exigible, la partie arriérée, les effets ſuſpendus, de même que le rembourſement des charges & offices. L'autre eſt celle des contrats, des rentes quelconques ; en un mot, tout ce qui n'eſt pas compris ſous la première dénomination. Quand la totalité de la dette n'eſt pas encore bien connue ; quand la valeur des fonds nationaux deſtinés à ſon paiement eſt moins connue encore, on ne peut ſavoir laquelle des deux ſurpaſſe l'autre ; & vraiment il ſeroit étrange qu'on ſe proposât d'entrée, de rembourſer ce qu'on ne doit pas, au riſque de ne pouvoir pas alors rembourſer ce qu'on doit.

Je propoſe donc d'acquitter dès-à-préſent la dette exigible, la dette arriérée, & la finance des charges ſupprimées. C'eſt à cette partie de la dette publique que je borne le rembourſement actuel que nous devons faire, & je propoſe pour cela une émiſſion ſuffiſante d'aſſignats-monnoie : car les émiſſions partielles pourroient bien apporter quelques facilités momentanées au tréſor public ; mais tout en affoibliſſant le gage national, elles ne changeroient point l'état de la Nation.

Sans doute, Meſſieurs, vous êtes aſſez familiariſés avec les grandes affaires & les grandes vues, pour ne pas vous étonner du fonds immenſe qu'un pareil rembourſement exige, & ne pas redouter les effets d'une pareille diffuſion de richeſſes au milieu de nous. La maſſe d'eaux que roulent les torrens & les rivières eſt prodigieuſe, mais c'eſt dans l'Océan qu'elles ſe verſent. Dés long-temps notre ſol eſt altéré, déſſéché ; & pendant long-temps auſſi, il abſorbera ces eaux fécondantes avant qu'il les refuſe, & qu'elles croupiſſent à la ſurface. Il ne s'agit donc que de garder une proportion entre le beſoin & le moyen d'y pourvoir, de manière que l'un n'excède pas l'autre. Or, Meſſieurs, deux conſidérations déciſives le

préſentent ici : c'eſt que, d'un côté, nous avons un beſoin preſſant de rappeler l'activité, la circulation dans nos affaires, de nous y rattacher en quelque ſorte ; un beſoin preſſant de moyens qui les favoriſent : c'eſt que, de l'autre, les aſſignats-monnoie, en même-temps qu'ils payent la dette, nous fourniſſent ces moyens d'émulation, d'activité, de reſtauration ; & quand les beſoins à cet égard ſeront ſatisfaits, le ſurplus des Aſſignats, s'il en eſt, *le trop-plein*, qu'on me paſſe cette expreſſion, ſe reverſera naturellement dans le paiement de la dette contractée pour l'acquiſition des biens nationaux. De cette manière, tous les effets qu'on peut attendre d'une meſure bien calculée ſeront obtenus, autant du moins que les circonſtances peuvent nous permettre de l'eſpérer.

Car, Meſſieurs, on diroit, à entendre certaines perſonnes qui ne veulent jamais voir que le côté défavorable ou incertain du parti que l'on propoſe ; on diroit qu'il exiſte dans les embarras où nous nous trouvons, & dont il faut ſortir quoi qu'il en coûte, une foule d'expédiens tout prêts, qui n'ont ni inconvéniens, ni incertitudes, & qui méritent hautement la préférence ; &, quand on examine ces prétendus expédiens, on voit qu'ils nous jettent de Carybde en Sylla ; qu'ils ne remédient en aucune manière au mal qui nous preſſe ; & qu'on y ſacrifie, je ne dis pas le préſent à l'avenir ou l'avenir au préſent, mais l'un & l'autre, tandis qu'il importe ſi fort de tout concilier, de tout ſauver à-la-fois.

Quand la pénurie des eſpèces nous tourmente ; quand les métiers, les arts, les manufactures, le commerce, demandent à grands cris d'être ſuſtentés, eſt-ce une meſure de reſtauration, je vous en fais juges, que celle qui ne met pas un écu réel ni fictif, dans les affaires ? que dis-je ! une meſure qui exige elle-même des rembourſemens futurs & ſucceſſifs, ſans créer aucun moyen d'y ſatisfaire ? Que ſe propoſe-t-on par là ? ne voit-on pas le gouffre ? ou ſi l'on veut nous y précipiter ?

Sachons le fixer, Meſſieurs, ou plutôt, pénétrons-nous de cette vérité : tout ſe ranimera ; les affaires marcheront vers un rétabliſſement général ; les eſprits, agités par le beſoin ou par la crainte, reprendront leur calme, quand l'induſtrie ſera réveillée, quand les bras trouveront de l'occupation, quand un reſſort énergique ſera employé à un mouvement néceſſaire, quand enfin la circulation des eſpèces, par des moyens ſages & faciles, atteindra les claſſes moins aiſées de la ſociété. Tout s'avance par l'ardeur & la conſtance infatigable de vos travaux, dans l'ouvrage de notre Conſtitution. Mais s'il faut que la Conſtitution ſoit achevée pour rétablir tout-à-fait l'ordre & la proſpérité, croyez auſſi qu'un commencement d'ordre & de proſpérité n'eſt pas moins néceſſaire pour la faire marcher à ſa fin. Croyez qu'attendre tout d'elle, c'eſt la faire précéder de trop de haſards ; c'eſt peut-être l'expoſer à être renverſée, avant qu'elle ait atteint ſa perfection.

Eh ! Meſſieurs, ſi vous aviez dans les mains un moyen ſimple & déjà éprouvé de multiplier les défenſeurs de la révolution, de les unir par l'intérêt aux progrès de vos travaux ; ſi vous pouviez réchauffer par quelque moyen, en faveur de la Conſtitution, ces ames froides, qui, n'appercevant dans les révolutions des Gouvernemens que des révolutions de fortune, ſe demandent : que perdrai-je ? que gagnerai-je ? ſi vous pouviez même changer en amis & en ſoutiens de la Conſtitution, ſes détracteurs & ſes ennemis, cette multitude de perſonnes ſouffrantes, qui voient leur fortune comme enſevelie ſous les ruines de l'ancien Gouvernement, & qui accuſent le nouveau de leur détreſſe ; ſi, dis-je, il exiſtoit un moyen de réparer tant de brêches, de concilier tant d'intérêts, de réunir tant de vœux, ne trouveriez-vous pas que ce moyen joindroit de grands avantages à celui de faire face

à nos besoins, & que la saine politique devroit s'empresser de l'accueillir ?

Or, considérez, je vous supplie, les Assignats-monnoie sous ce point de vue : ne remplissent-ils pas entièrement cette condition ? Vous hésiteriez à les adopter comme une mesure de finance, que vous embrasseriez comme un instrument sûr & actif de la révolution. Par-tout où se placera un assignat monnoie, là sûrement reposera avec lui un vœu secret pour le crédit des assignats, un desir de leur solidité: par-tout où quelque partie de ce gage public sera répandue, là se trouveront des hommes qui voudront que la conversion de ce gage soit effectuée, que les assignats soient échangés contre des biens nationaux; & comme enfin le sort de la Constitution tient à la sûreté de cette ressource, par-tout où se trouvera un porteur d'assignats, vous compterez un défenseur nécessaire de vos mesures, un créancier intéressé à vos succès.

Il faut donc ouvrir une mine plus riche, plus abondante, dont les parties se répandent, par-tout du moins où des parcelles d'or peuvent pénétrer. C'est alors qu'on sera surpris de l'étonnante diffusion d'assignats, qui peut avoir lieu sans que la surabondance se manifeste; car la richesse n'est pas dans la classe où se trouve la plus nombreuse population; & nos assignats-monnoie, qui sont les nouveaux signes de cette richesse, sont de trop forte somme pour être parvenus encore jusqu'à cette classe.

Quand j'ai proposé de comprendre les Titulaires des offices supprimés, parmi ceux qui doivent toucher incessamment l'acquit de leurs créances, je n'ai peut-être paru que juste, équitable dans cette proposition; mais elle entre aussi dans les mêmes vues politiques qui me dirigent, en donnant la préférence au parti des assignats-monnoie. Sans doute, Messieurs, il n'est aucun de nous qui ne sente que la finance des offices est non-seulement une dette

ſacrée pour la Nation, mais une dette inſtante dont on ne peut différer le paiement ſans s'expoſer aux plus juſtes reproches. La Nation a pu exiger des Titulaires le ſacrifice de leur état ; mais la Nation doit leur laiſſer du moins la diſpoſition de leur fortune. Ces créanciers publics ſont eux-mêmes, pour un très-grand nombre, débiteurs du prix de leurs charges. En acquittant ces charges, non-ſeulement vous paierez une dette, mais vous fournirez à une ſérie de débiteurs le moyen de remplir leurs engagemens.

Quel poids, Meſſieurs, ne vient pas ſe joindre à cette conſidération, ſi vous penſez à l'importance qu'il y a, pour la choſe publique, à ce que le corps immenſe de la judicature ſupprimée ſoit payé ſur-le-champ par des aſſignats qu'il ſera forcé alors de ſoutenir par intérêt, s'il ne le fait par patriotiſme ? Les Officiers étant ainſi acquittés par une monnoie légale, c'eſt alors qu'ils ſeront vraiment expropriés. La vénalité des charges a du moins cela de commode : elles ont été achetées ; on les rembourſe, & tout eſt fini. Les Titulaires ſeront donc dépouillés par-là du dernier rayon d'eſpérance ; & cette révolution, qui tient à la grande réforme des corps judiciaires, ſera conſommée ſans retour.

Et ſuivez, je vous prie, Meſſieurs, le cours des aſſignats & leurs effets, relativement à la vente des biens nationaux. Les meſures qu'on vous propoſe ſont-elles comparables à la diſſémination des aſſignats, pour étendre, pour faciliter cette vente, pour mettre l'acquiſition de ces biens à la portée de toutes les claſſes de la ſociété, & des millions d'individus qui la compoſent ? On vous propoſe d'entaſſer des maſſes de contrats dans les mains des capitaliſtes. Ces capitaliſtes eux-mêmes ſont entaſſés dans les grandes Villes. C'eſt à Paris ſur-tout que les porte-feuilles ſont gonflés d'effets royaux : voilà où l'on veut établir l'échange des contrats contre les propriétés nationales. Or, comment croire que cet

échange ſoit fort animé, ſi l'on compare le produit de ces contrats à celui des terres ; ſi l'on penſe que, ſur cent porteurs de contrats, il n'y en a pas un peut-être à qui ce placement d'argent puiſſe convenir ? Les fonds nationaux ſe vendront donc peu, & ſe vendront mal de cette manière ; ou du moins, ceux qui ſe vendront, ce ſera en ſuite de quelque ſpéculation conſidérable. Les capitaliſtes réuniront ces fonds en grande maſſe ; & les acquiſitions, comme on le penſe bien, ſeront aſſorties en général à l'eſpèce d'acquéreurs que l'on y appelle.

Eſt-ce là, Meſſieurs, ce que nous devons à nos frères, à nos concitoyens de toutes les claſſes, répandus dans tous les départemens de ce Royaume ? Travaillons-nous pour créer un nouvel ordre de grands propriétaires fonciers, qui donnent plus au luxe & à la ruine des campagnes, qu'à l'art de fertiliſer la terre, & d'étendre les bienfaits de l'agriculture ? Ne travaillons-nous pas, au contraire, pour rétablir l'égalité par la liberté, pour faire reverſer ſur les terres le produit des arts, du commerce, de l'induſtrie laborieuſe ; pour répartir, avec le plus d'égalité poſſible, les avantages de la ſociété & les dons de la nature ; pour mettre de petites poſſeſſions territoriales à la portée des Citoyens peu moyennés, comme nous voudrions pouvoir en faire paſſer les fruits dans les mains des plus indigens ?

Soyons donc conſéquens à nos principes. Ceſſons de regarder les Capitales, comme ſi elles formoient tout le Royaume ; & les capitaliſtes qui les habitent, comme s'ils formoient le gros de la Nation ; & dans la liquidation de la dette nationale, préférons les moyens les mieux appropriés à l'avantage du plus grand nombre, puiſqu'enfin c'eſt le plus grand nombre qui ſupporte la dette, & que c'eſt du fonds commun qu'elle s'acquitte.

J'inſiſte donc ſur ce que l'intérêt des ci-devant provinces, aujourd'hui les Départemens, ſoit particulièrement conſulté dans

le parti que nous allons prendre. J'insiste sur ce qu'on écarte tout projet dont la conséquence seroit d'appeler les capitalistes à l'invasion des biens nationaux, & sur ce que les créanciers de l'Etat soient remboursés, en suivant la juste distinction que j'ai présentée. J'insiste sur ce que ce remboursement se fasse, sans aucune métamorphose arbitraire des créances, mais au moyen du papier précieux que nous pouvons délivrer ; papier qui arrivera aux biens nationaux par sa destination naturelle, après avoir fécondé dans son cours les différentes branches d'industrie ; papier qui ne commencera pas par tomber au hasard dans des mains plus ou moins avides, mais qui sera livré d'abord à la classe des créanciers les premiers en titre ; papier qui commencera son cours sous les auspices de la justice, & qui le continuera comme un instrument de bienfaisance publique.

Car est-il douteux, Messieurs, que l'émission d'assignats faits avec l'abondance & dans le but que je vous propose, en même temps qu'elle est une étaie morale & infaillible de notre révolution, ne soit le seul moyen certain de nous soutenir dans la disette du numéraire que nous éprouvons ? Notre numéraire territorial, ou pour transpotter, puisqu'il le faut, des mots connus dans une langue nouvelle, notre numéraire fictif étant fait pour représenter le numéraire réel & le produire, pouvons-nous douter que son abondance ne fasse tôt ou tard ce que feroit l'abondance d'espèces effectives ; je veux dire, d'élever le prix des effets publics, de libérer le propriétaire de ces effets des mains de son créancier, qui les retient en nantissement, & qui dicte à son malheureux débiteur une loi ruineuse, de faire baisser sensiblement l'intérêt de l'argent, de faciliter les escomptes, de multiplier les affaires, de remonter le crédit, & sur-tout de donner une plus grande valeur aux biens nationaux ?

Quoi ! seroit-il nécessaire de le dire ? on parle de vendre, & l'on ne fourniroit au public aucun moyen d'acheter ! On veut

faire ſortir les affaires de leur ſtagnation, & l'on ſembleroit ignorer qu'avec rien, on ne fait rien ; on ſembleroit ignorer qu'il faut un principe de vie pour ſe remuer, pour agir & pour reproduire ! Certes, ce ſeroit-là vraiment le chef-d'œuvre de l'invention, la pierre philoſophale des finances, ſi, ſans argent & ſans rien qui le remplace, ſans crédit quelconque, au ſein d'une inertie qui nous tue, nous trouvions le moyen de vivifier tout-à-coup les affaires, & de reſſuſciter comme par enchantement, travail, induſtrie, commerce, abondance ! Ce que nous pourrions attendre à peine d'un miracle, nous pouvons l'eſpérer de moyens adaptés à notre but. C'eſt le numéraire qui crée le numéraire : c'eſt ce mobile de l'induſtrie qui amène l'abondance ; c'eſt le mouvement qui anime tout, qui répare tout : au lieu que la misère eſt toujours misère ; & qu'avec elle, ſans courage, ſans expédiens pour en ſortir, il n'y a qu'une ruine entière à enviſager. Jetez donc dans la ſociété ce genre de vie qui lui manque : & vous verrez à quel degré de proſpérité & de ſplendeur, vous pourrez dans peu vous élever.

Combien, Meſſieurs, avec tout le zèle qui nous anime dans nos travaux, nous ſommes tardifs néanmoins en certaines choſes ! Combien nous laiſſons péricliter quelquefois la choſe publique, faute de prendre une réſolution prévoyante, & de devancer les événemens ! C'eſt par les finances que l'ancienne machine a péri ; c'étoit aſſez dire que la nouvelle ne pouvoit ſe conſtruire & ſe ſoutenir ſans les réparer inceſſamment. C'eſt par ce même défaut de moyens, que nous avons éprouvé durant nos travaux, tant d'inquiétudes, de perplexités ; & nous n'avons adopté encore, à cet égard, aucun plan, aucune marche ſûre ! Nous nous ſommes ſauvés, il y a quelques mois, d'une criſe terrible ; quatre cents millions d'aſſignats ont comblé le précipice qu'il falloit franchir, & nous ont fait reſpirer juſqu'à ce jour. Voyons donc, conſidérons comment cet éclair de bien-être s'eſt évanoui ; & s'il faut conclure de l'état des choſes, que nous ne devons plus

uſer de cette reſſource, que l'expérience nous en fait ſentir les dangers; ou plutôt, s'il ne faut pas conclure que c'eſt encore là le port du ſalut!

Votre Décret, Meſſieurs, au ſujet de l'émiſſion des aſſignats-monnoie, pour la ſomme de quatre cents millions, fut l'ouvrage de la néceſſité, parce que nous attendons toujours, pour nous exécuter, l'inſtant où nous ſommes forcés par les circonſtances; ce Décret eût pu être l'ouvrage de la prudence; & porté plus tôt, il eut prévenu de grandes angoiſſes. Mais enfin, dès qu'il fut mis en exécution, on vit un amendement ſenſible dans les affaires, l'intérêt de l'argent diminuer, les effets reprendre faveur, le change avec l'Etranger ſe rapprocher du cours ordinaire, les contributions patriotiques devenir plus nombreuſes; heureux effets qui inconteſtablement ſe ſeroient ſoutenus, developpés, ſi les aſſignats euſſent eu une deſtination plus étendue, ſi leur émiſſion eût été plus conſidérable, ſi les meſures priſes d'avance euſſent permis plus de promptitude dans cette émiſſion; & ſi, enfin, ils euſſent été diviſés en ſommes aſſez foibles pour entrer dans les affaires de la partie laborieuſe du peuple.

Mais qu'arrive-t-il? C'eſt que ce papier-numéraire ſe précipite bientôt dans les Provinces dont la Capitale eſt débitrice. Près de la moitié étoit déjà cenſée en circulation par les billets de caiſſe que les aſſignats ont remplacés. A meſure que l'émiſſion s'en fait du tréſor public, un écoulement rapide les porte loin de nous, & nous laiſſe à-peu-près, pour la quantité de numéraire, dans le même état qu'auparavant. Il n'eſt donc pas ſurprenant qu'après quelque temps, les mêmes beſoins ſe faſſent ſentir, & que Paris n'éprouve pas aujourd'hui, dans les affaires, l'aiſance qui auroit eu lieu, ſi tous les alimens euſſent été reſſerrés dans la circulation municipale.

Eſt-ce donc ſérieuſement qu'on ſemble craindre une eſpèce de ſubmerſion de ces aſſignats, ſi on les accroît en quantité ſuffi-

ſante pour le paiement de cette partie de la dette que j'ai indiquée ? Je dis que la ſociété eſt diſſoute, ou que nos aſſignats valent des écus, & doivent être regardés comme des écus. Or, eſt-il quelqu'un qui puiſſe nous dire quelles bornes on doit mettre au numéraire, pour qu'il n'excède pas, dans un royaume comme la France, les beſoins de l'induſtrie manouvrière, de l'induſtrie agricole, de l'induſtrie commerciale ? Eſt-il quelqu'un qui ait dû faire ce calcul, même dans l'ancien régime où tout étoit gêné, étranglé par les priviléges, les prohibitions, les vexations de toute eſpèce ? A plus forte raiſon dans ce nouveau ſyſtême de liberté, où le commerce, les arts, l'agriculture, doivent prendre un nouvel eſſor, & demanderont ſans doute, pour s'alimenter, de nouveaux moyens dont l'imagination ne peut fixer l'étendue ? Eſt-ce donc dans la diſette effrayante où nous nous trouvons, eſt-ce à l'entrée de la carrière où nous allons nous élancer, que nous pouvons redouter d'être embarraſſés de numéraire ? Ne ſait-on pas, d'ailleurs, quelle que ſoit l'émiſſion des aſſignats, que l'extinction s'en fera ſucceſſivement par l'acquiſition des biens nationaux ?

Nous ſommes Citoyens de la France ; ne graduons donc pas toutes choſes ſur l'échelle infidèle de Paris. Juſqu'à préſent les affaires n'y ont été menées que par ſaccade. Quand le mouvement irrégulier des eſpèces les accumuloit fortuitement ſur cette place, on diſoit que le numéraire étoit abondant ; mais bientôt après, le reflux ayant emporté & le ſuperflu & le néceſſaire, on diſoit que le numéraire étoit rare ; & peut-être, dans ces deux cas, n'étoit-il pas entré ni ſorti un écu de plus du royaume. Nous avons donc beau être à Paris, ce n'eſt pas ſur les mouvemens d'argent qui ſe font ſentir à Paris, ce n'eſt pas ſur les opinions conçues à Paris, quant au numéraire ; que nous devons régler les nôtres ; ce n'eſt pas ſur les erremens de la Bourſe de Paris, que nous devons combiner

nos

nos opérations. Et je récuſe, dans le ſujet qui nous occupe, le jugement de ces banquiers, ces agens-de-change, ces agioteurs de profeſſion, qui, accoutumés juſqu'ici à influer ſur les finances, & à s'enrichir des folies du Gouvernement, voudroient nous engager aujourd'hui à jouer ſon rôle, afin de continuer à jouer le leur. Je penſe donc, du moins quant à moi, & j'ai mille raiſons de penſer que nous aurons à l'avenir plus beſoin de numéraire que jamais; & que la plus haute quantité que nous en ayons jamais eue pourroit être plus que doublée, ſans que nous éprouvaſſions ce ſurplus que l'on ſemble craindre.

Dans ces momens ſur-tout, ne faut-il pas réparer mille échecs portés à la fortune publique & aux fortunes particulières? ne faut-il pas adoucir, par un remède général, les maux particuliers qui ſont une ſuite inévitable du bien public que vous avez fait? On doit louer ſans doute le zèle & le courage de cette Aſſemblée, qui travaille ſans relâche à porter par-tout l'économie, à ſupprimer toutes les dépenſes du fiſc, qui ne ſont pas juſtes & néceſſaires. Mais il n'en eſt pas moins vrai que ces prodigalités journalières du Gouvernement étant retranchées, il en réſultera momentanément dans les villes où ſe raſſembloient ſes favoris, moins de conſommation, moins de travail, moins d'aiſance. Une Nation qui paye à elle-même, ne ſouffre pas de la multitude de ſes paiemens, & même de la légèreté de ſes dépenſes, comme ſouffriroit une Nation tributaire envers les Nations étrangères. Il réſulte du moins chez celle là, de la force de ſes recettes & de ſes dépenſes, un grand mouvement d'argent & d'affaires, dont le bien-être du Peuple, il eſt vrai, n'eſt pas l'objet, mais dont le Peuple tire toujours quelque parti pour ſa ſubſiſtance.

Maintenant que les choſes ſont ramenées à la vraie ſource de la proſpérité publique, ſi nous voulons parvenir à cette proſpérité ſans une intermittence cruelle & des ſécouſſes dangereuſes, il

nous faut absolument, & c'est un devoir que nous impose l'ouvrage neuf & de longue haleine que nous élevons, il nous faut promptement pourvoir à ce nouveau déficit d'argent, de circulation, que nous avons peut-être en partie occasionné par des retranchemens & des réformes nécessaires. Dans les grandes villes sur-tout, où le Peuple mal-aisé abonde, il faut un moyen actif qui mette en mouvement tant d'autres moyens, & qui nous fasse passer au nouvel ordre de choses, à ses lents & heureux effets, en soutenant du moins notre existence, en prolongeant, en faveur de la nouvelle Constitution, la bienveillance publique qui ne tient pas long-temps contre la misère. Et pesez, Messieurs, je vous prie, cette considération : car, si nous faisons pousser au Peuple, dans son désespoir, un seul regret sur l'ancien état des choses, que nous ayons pu lui épargner, tout est perdu; nous n'avons qu'à quitter le gouvernail, & livrer le vaisseau à la merci des vents & de la tempête.

Mais j'atteste ici la conviction profonde que j'ai de cette vérité : c'est qu'avec l'ardeur, la persévérance, le courage inébranlable que nous avons montrés jusqu'ici, & qui ne nous abandonneront pas; avec le patriotisme général qui n'est pas douteux, si nous devons donner une secousse aux affaires, les arracher à cette mortelle léthargie dont elles ne demandent qu'à sortir, au moyen d'une émission prompte & abondante du numéraire fictif en notre pouvoir, nous ferons pour la chose publique ce qui se présente de mieux à faire; nous agirons comme ces Médecins habiles, qui, en ayant égard à toutes les indications de la maladie, pourvoient néanmoins au mal le plus instant; qui, s'ils ne guérissent pas encore, prolongent la vie, & donnent enfin à la nature le temps de guérir. Ainsi nous écarterons ces plans subtils, qui ne respectent point assez les principes sévères de la justice, qui reposent sur des opinions bisarres & particulières; enfin qui ont tout en vue,

excepté ce qu'il y a de plus naturel, de plus pressé & de plus facile.

Si je parlois à des hommes moins éclairés que vous sur les affaires, je releverois ici une imputation, dirai-je une chicane faite aux assignats, pour les attaquer dans leurs effets. Je vous montrerois comment il n'est pas vrai qu'ils aient contribué à la rareté du numéraire. Tant que la caisse d'escompte a fait honneur à ses engagemens, en payant ses billets à vue, ces billets ont été plus recherchés même que l'argent; mais dès que nous l'avons vu obtenir du gouvernement des titres d'infidélité, sous le nom d'arrêts de surséance, la confiance s'est ébranlée, l'argent s'est resserré, & les billets ont perdu leur crédit. L'argent étoit déjà tellement rare, avant que les assignats fussent décrétés, que les billets de caisse perdoient jusqu'à cinq & six pour cent. Ce n'étoient donc pas alors les assignats qui chassoient l'argent. Au contraire, ils l'ont rappelé, à leur apparition, par un mouvement de confiance. La rareté de l'argent tient donc à des circonstances étrangères qui frapperoient tout autre expédient que les assignats, & auxquelles les assignats sont de toutes les mesures celle qui est le plus capable de résister. Les sourdes manœuvres, les troubles publics, les terreurs paniques, les délais du trésor dans ses paiemens, & l'anéantissement des affaires qui en est la suite, voilà la première cause de la disparition de l'or, de la rareté du numéraire. Détruira-t-on cette cause, en s'arrêtant dans le versement des assignats? n'est-il pas clair, au contraire, qu'en attendant l'entier retour de la confiance, les assignats sont le seul moyen qui puisse y suppléer, la rappeler même, & nous donner à tous égards une sorte de sécurité?

Si le difficile échange des assignats contre de l'argent tenoit à leur discrédit, je le demande : pourquoi donc les assignats eux-mêmes participent-ils à la rareté du numéraire? Ils devroient abonder sur la place, être offerts par-tout & pour tout, si l'on

étoit si pressé de s'en défaire. Mais en tout lieu, au contraire, & en tout point, les marchandises abondent; & ce sont les acheteurs qui sont rares. Plaçons donc cette calomnie contre les assignats au rang de celles qu'on se permet tous les jours contre la plus glorieuse des révolutions, contre les réformes les plus nécessaires, contre les plus surs amis de l'ordre public. Sachons voir que bientôt cette unique & salutaire ressource de nos finances comptera à-peu-près les mêmes amis & les mêmes ennemis que notre constitution; & faute de principes fermes, ou d'un courage éclairé sur cette matière, ne faisons pas le jeu de nos adversaires, qui ne demanderoient pas mieux que de nous voir engouffrer dans les embarras, & de rire ensuite de notre prudence meurtrière.

Et certes, c'est le besoin universel d'un instrument d'échange & de travail qui se fait sentir; c'est le besoin d'assignats pour l'homme d'affaires; c'est le besoin d'argent monnoyé pour celui qui vit de monnoie & ne connoît qu'elle. Tous se plaignent; mais la classe mal-aisée & si intéressante, pousse des cris plus vifs, parce que ses besoins sont plus poignans, & ses passions plus impétueuses. C'est donc cette classe qu'il s'agit incessamment de secourir. Le premier versement des assignats ne lui a pas encore fait sentir ses bienfaits. Si l'argent ne s'arrache aujourd'hui qu'à grand prix des mains où nos assignats de trop forte somme ne parviennent guères, c'est parce que les espèces y sont encore plus rares que les assignats ne le sont dans les classes plus opulentes. Que conclure de-là? C'est que nos assignats établis pour la partie spéculante de la société ne suffisent pas, & qu'il en faut aussi pour la partie travaillante. Il faut que notre ressource pécuniaire entre dans les limites de ses besoins. Il faut qu'une série d'assignats puisse conduire de la somme de deux cents livres à la somme d'un louis; comme on descend d'un louis, par une série d'espèces, à la dernière pièce de monnoie. Alors la difficulté ne consistera plus qu'à

échanger un assignat d'un louis contre des espèces ; c'est-à-dire qu'elle sera presque nulle.

Nous avons suivi, dans les sommes fixées pour nos assignats, les erremens de la caisse d'escompte dans la division de ses billets. Peu importoit que le moindre des billets de cette caisse ne fût pas au-dessous de deux cents livres, puisqu'à chaque instant ce billet pouvoit être converti en écus ; mais nos assignats étant faits eux-mêmes pour tenir lieu d'espèces, ils doivent s'en rapprocher par leur valeur. C'est la seule manière d'en faire sentir le bienfait au peuple. Des caisses patriotiques s'établiroient aisément dans les grandes villes pour opérer l'échange de ces assignats de petite somme. Je ne puis esquisser que rapidement tous ces détails : mais la théorie en est claire, & la pratique sûre & facile.

Je supplie donc cette Assemblée de faire les plus sérieuses réflexions sur ce que je viens de lui exposer. Elle a engagé l'honneur de la Nation à respecter la dette publique, non-seulement dans sa totalité, mais dans chacune de ses parties, & de respecter par conséquent les titres de chacun de ses créanciers. Chaque créancier, par sa position, peut avoir ses raisons pour préférer la forme de sa créance à toute autre forme ; c'est là-dessus qu'il peut avoir réglé ses affaires, assis sa tranquillité. Une reconstitution de la dette, qui, à mon avis, est très-embarrassante pour être faite avec justice, peut convenir très-mal à la Nation débitrice, & ne disconvenir pas moins à une multitude de ses créanciers. Une reconstitution n'est pas un paiement ; & pourquoi ne pas payer quand on peut le faire ? Je ne puis voir dans cette masse énorme de contrats qu'on nous propose, qu'une chute d'autant plus rapide de leur valeur, & du crédit qui doit en dépendre. Au prix où est l'argent, & sans nouveaux moyens de se libérer, une infinité de ventes forcées de ces contrats feront une nouvelle jugulation d'un grand nombre de créanciers publics. N'ont-ils donc pas assez souffert ? & ne goûterons-nous plus la consolation

de n'avoir du moins excité, jusqu'à présent, que des plaintes inévitables.

Rien ne nous oblige donc, Messieurs, de nous aventurer dans une carrière épineuse, dont l'issue est au moins couverte de ténèbres. Je ne sais ; mais il me semble qu'au lieu de les aller chercher, nous devrions travailler à éclaircir cet horison qui se rembrunit autour de nous. Nous devrions au moins saisir quelques rayons de lumière qui nous luisent encore, pour assurer notre marche, pour tâcher d'entrevoir là où nous allons, quelles difficultés nous attendent, comment nous nous y prendrons pour les surmonter. Si nous n'y pensons pas, nous sommes comme des aveugles qui voudroient jouer le rôle d'oculistes ; & nous nous acheminons inconsidérément, nous conduisons, nous & la Nation, vers un abyme. Car, Messieurs, il n'en faut pas douter, il est ouvert cet abyme ; il s'agrandit devant nous.

De quelle ressource nous aviserons nous, je vous prie, pour triompher des temps critiques qui se préparent, pour faire agréer paisiblement au peuple un nouveau système d'impôts qui le soulagera sans doute par le fait, mais qui commenceroit par effrayer son imagination, si l'on n'ouvroit pas d'avance une source de moyens qui lui aidassent à supporter cette charge, & s'il n'étoit pas rassuré, encouragé, à cette vue ? De quelle ressource nous aviserons-nous pour franchir l'hiver qui s'avance, pour passer sans terreur ces jours nébuleux, & ces longues nuits où nous allons nous enfoncer ? Alors les besoins se réveilleront plus nombreux & plus pressans que jamais, & le plus impérieux de tous, celui de s'agiter quand on craint, de se plaindre quand on souffre, éclatera par-tout avec violence. Que ferons-nous alors, si nous n'y pourvoyons dès-à-présent ? Nous verrons renaître & se multiplier toutes nos misères ; elles nous investiront à-la-fois, & seront peut-être irremédiables. Que ferons-nous alors, vous dis-je ? n'aurons-nous pas épuisé tous les expédiens dont

nous avons pu nous aviſer dans notre détreſſe, pour pouſſer le temps? Nous avons exigé une contribution patriotique; de libres & nombreuſes offrandes nous ont été préſentées; vaiſſelle, bijoux, tout eſt venu à notre ſecours; tout s'eſt englouti; la Nation s'eſt appauvrie, & le Tréſor n'en eſt pas plus riche. Je frémis quand je penſe qu'avant deux mois nous touchons à la fin de nos aſſignats. Une fois conſommés, qu'avons-nous enſuite pour nous ſoutenir? Rien. Je vois déjà le Miniſtre des Finances venir dolemment nous préſenter un nouveau certificat de notre ruine, & nous propoſer ce qui ne pourra pas même nous ſauver, au prix de la honte, des éternelles ſuſpenſions, des attermoiemens indéfinis, des retards de rentes; c'eſt-à-dire ce que nous avons repouſſé juſqu'ici avec tant d'horreur, mais ce qui nous atteindra enfin & nous enveloppera malgré nous, ce que je n'oſe même nommer, tant ce nom ſeul doit révolter cette Aſſemblée.

Mais, Meſſieurs, ne pas prévenir cette horrible cataſtrophe, c'eſt la vouloir; & qui de nous pourroit ſouffrir d'être entaché d'un ſi noir ſoupçon? Alors, Meſſieurs, je le vois, nous reviendrons ſur nos pas; nous y reviendrons avec des regrets mêlés d'effroi. Trop tard éclairés, nous reſſaiſirons alors le parti que nous aurons abandonné; & nous préférerons la honte qui ſuit toujours l'aveu d'un grand tort, à celle d'en faire ſubir à la Nation les terribles conſéquences. Nous demanderons inſtamment ces aſſignats que nous aurons repouſſés comme dangereux. Mais en attendant, que de beſoins, que de déſordres, que de plaintes, que de maux! Et ſi les biens eccléſiaſtiques ſont alors affectés à des contrats, comment les engager encore pour de nouveaux aſſignats-monnoie? D'ailleurs, il eſt un temps où tous les remèdes ſont ſans efficace. Ah! prévenons ce moment fatal. Quant à moi, j'atteſte la patrie que je ne vous ai rien diſſimulé des dangers qu'elle court, ſi vous négligez le ſeul parti qui vous reſte à prendre, le ſeul, oui le ſeul qui ſoit prompt, facile, énergique, qui remplace tout, & que rien ne remplace.

406

Je conclus donc :

1°. A rembourſer la totalité de la dette exigible en aſſignats-monnoie, ſans intérêts.

2°. A mettre en vente ſur-le-champ la totalité des Domaines nationaux, & à ouvrir à cet effet des enchères dans tous les Diſtricts.

3°. A recevoir, en paiement des acquiſitions, les aſſignats, à l'excluſion de l'argent & de tout autre papier.

4°. A brûler les aſſignats à meſure de leur rentrée.

5°. A charger le Comité des Finances de préſenter un projet de Décret, & une inſtruction, pour mettre ces opérations en activité le plus tôt poſſible.